

# Un dépôt clandestin de 600m<sup>3</sup> de terres contaminées à Quiévrain

Publié le mardi 19 Janvier 2021 à 16h11

Un dépôt de plusieurs centaines de m<sup>3</sup> de terres contaminées a été découvert ce 13 janvier sur une parcelle du centre de Quiévrain. Les propriétaires et entrepreneurs qui cherchaient à faire des économies ont été identifiés et auditionnés par la police des Hauts-Pays.



Le propriétaire du terrain cherchait du remblai bon marché... - Police des Hauts-Pays

La police des Hauts-Pays a été interpellée par des riverains du centre de Quiévrain qui s'inquiétaient d'un déversement massif de terres à l'arrière de leur rue. Ceux-ci avaient constaté que des terres auxquelles étaient mêlés des déchets de briques atteignaient en certains endroits une hauteur de plus de deux mètres par rapport au niveau naturel du sol.

## Sans autorisation

Renseignements pris auprès de l'administration, il est apparu qu'aucune autorisation n'avait été délivrée pour un quelconque chantier en cet endroit.

Descendus sur les lieux, les services de police ont constaté une modification sensible du relief du sol sur une surface d'environ 1000m<sup>2</sup> et un volume de terres acheminées estimé à environ 600m<sup>3</sup>. De surcroît, au vu des briquillons non valorisés qu'elles contenaient, ces terres auraient dû être acheminées vers un centre agréé de revalorisation.

## Ils étaient d'accord

L'enquête préalable révélera que les terres dites contaminées provenaient d'un chantier de démolition situé à Estinnes et ont été déversées sur ce terrain avec l'accord de ses propriétaires, qui cherchaient du remblai bon marché pour un futur projet de construction.

Les personnes incriminées ont été entendues pour infraction à la législation relative aux déchets et infraction au code du développement territorial.

Notons que plusieurs opportunistes ont profité de l'aubaine pour venir déverser sur la parcelle souillée leurs propres déchets de construction. Un entrepreneur de la région a d'ailleurs été identifié et une enquête est en cours.

Un ordre de cessation de tout travail a été donné par la police et confirmé par la bourgmestre de Quiévrain, Véronique Damée.

## Notre sélection vidéo

### Frank Vandembroucke: "Il est clair qu'il faut des mesures plus strictes pour les voya

vidéo en cours



La ministre Morreale se félicite de l'adhésion du...



7Dimanche: l'interview de Bénédicte Linard,...

